

BFM 68
Auto-école RIBEAUVILLE
6, place Gouraud
68150 RIBEAUVILLE
03.89.73.21.41

<p align="center">PROGRAMME DE FORMATION PREPARATOIRE A L'EXAMEN THEORIQUE DE LA CATEGORIE B DU PERMIS DE CONDUIRE</p>

Pré requis : formation accessible à tous à partir de 15 ans pour ceux qui souhaitent passer par la filière de l'apprentissage anticipé de la conduite et 17 ans pour ceux qui souhaitent passer par la filière traditionnelle.

Public visé : public privé, d'entreprises ou de collectivités.

Les objectifs de la formation : la formation théorique doit permettre d'acquérir des connaissances sur la réglementation, la circulation, la conduite d'un véhicule et sur le comportement du conducteur.

Le contenu du programme de formation : celui-ci est établi en fonction des thèmes imposés par l'examen théorique général.

Thème L : dispositions légales en matière de circulation routière

Thème C : le conducteur

Thème R : la route

Thème U : les autres usagers de la route

Thème D : réglementation générale et diverse

Thème A : porter secours

Thème P : précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule

Thème M : éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité

Thème S : équipement de sécurité des véhicules

Thème E : règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

Les moyens pédagogiques : 1 salle de préparation et d'entraînement à l'épreuve théorique générale munie de chaises, tables, téléviseurs, tableau blanc et magnétique, un « bar à code » où des tablettes sont à disposition pour passer des examens blancs en conditions réelles ainsi que d'un véhicule.

Qualification des intervenants : tous les formateurs sont titulaires d'une autorisation d'enseigner.

Le suivi de l'action de formation : le suivi sera effectué par la tenue d'une liste de présence et si nécessaire d'une attestation de présence.

Déroulement de l'examen : l'épreuve théorique générale (ETG) se déroule dans un centre d'examen privé de manière individuelle et dure environ 40 minutes.

BFM 68
Auto-école RIBEAUVILLE
6, place Gouraud
68150 RIBEAUVILLE
03.89.73.21.41

<p align="center">PROGRAMME DE FORMATION PREPARATOIRE A L'EXAMEN PRATIQUE DE LA CATEGORIE B DU PERMIS DE CONDUIRE</p>
--

Pré requis : formation accessible à tous à partir de 15 ans pour ceux qui souhaitent passer par la filière de l'apprentissage anticipé de la conduite et 17 ans pour ceux qui souhaitent passer par la filière traditionnelle. Etre titulaire de l'épreuve théorique générale (ETG) en cours de validité.

Examen pratique possible à partir de 17 ans pour ceux ayant suivi la filière de l'apprentissage anticipé de la conduite et 18 ans pour ceux en formation traditionnelle B.

Public visé : public privé, d'entreprises ou de collectivités.

Les objectifs de la formation : la formation pratique vise à maîtriser la conduite automobile et les différents risques routiers.

Le contenu du programme de formation : celui-ci est établi en fonction des compétences imposés par le REMC (référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne).

Compétence 1 : maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul

Compétence 2 : appréhender la route et circuler dans des conditions normales

Compétence 3 : circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

Compétence 4 : pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chacune de ces compétences contient des sous compétences (voir REMC) où l'on abordera les points suivants : le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève, les pressions exercées par la société et toujours une partie auto-évaluation.

Les moyens pédagogiques : 1 salle de diffusion munie de chaises, tables, téléviseurs, tableau blanc et magnétique ainsi que d'un véhicule de catégorie B.

Qualification des intervenants : tous les formateurs sont titulaires d'une autorisation d'enseigner

Le suivi de l'action de formation : le suivi sera effectué par la tenue d'une attestation de présence (directement dans le livret d'apprentissage de l'élève).

Déroulement de l'examen pratique : l'examen pratique se déroule avec le véhicule de l'auto-école au centre d'examen Saint Christophe à Colmar, il dure 32 minutes et s'effectue sous la forme d'un bilan de compétences dressé par un inspecteur.

COURS DE CODE

1. LA SIGNALISATION
2. REGLES DE PRIORITES
3. STATIONNEMENT/CROISEMENT/DEPASSEMENT
4. LES REGLES DE CIRCULATION
5. ALCOOL/DROGUE/MEDICAMENTS/FATIGUE
DISTRACTEURS
6. LES AUTRES USAGERS
7. LA MECANIQUE
8. PRENDRE/QUITTER LE VEHICULE ET
PORTER SECOURS
9. ATTITUDES DU CONDUCTEUR
10. ROUTE/AUTOROUTE
11. ECO-CONDUITE ET ELEMENTS DE SECURITE
12. LE PERMIS B